



Clohars-Fouesnant



Un été
en
fleurs

■ Le mot du maire

La saison s'est bien passée et je remercie sincèrement les membres des différentes associations qui ont organisé des animations et spectacles de qualité. Je remercie également M. le Comte de Cheffontaines, M. et Mme Bodinier du manoir du Drennec, ainsi que l'ensemble des participants aux journées du patrimoine pour leur dévouement. Il y a quelques jours, nous avons reçu la délégation irlandaise d'Oranmore. Les échanges entre nos deux communes sont sur la bonne voie. Et à cette occasion je remercie vivement Mme De Kergos, qui a reçu nos hôtes dans sa propriété et leur a expliqué l'histoire et l'architecture des lieux dans un anglais remarquable.

La rentrée a eu lieu, à l'école comme dans les autres domaines d'activité. Pour l'équipe municipale, la fin d'année s'annonce chargée en matière d'urbanisme, avec la mise en place du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) prévue en novembre. Le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera présenté en réunion publique le 7 novembre. De profonds bouleversements devront aussi être apportés aux appellations et numérotations des rues imposées par la modernisation des centres de tri postaux. Des réunions publiques de concertation et d'information ont déjà été organisées par quartiers, d'autres le seront encore. Les personnes concernées seront ensuite avisées individuellement par la mairie de leur modification d'adresse.

Bonne fin d'année à toutes et à tous.

Le Maire

Michel LAHUEC



■ Le point sur les travaux

Extension du cimetière à prévoir.

Vu l'augmentation de la population ces dernières années dans la commune, le cimetière actuel, situé au nord du bourg, va arriver dans un bref délai (1 an) à saturation. La commune étudie donc le projet d'un nouveau site dans le prolongement de l'actuel cimetière, à l'est de ce dernier.

Le projet envisage la configuration suivante :

Une grande partie de la parcelle sera occupée par les caveaux, avec un réseau d'allées et un colombarium à l'ouest. Sur une surface d'environ 1 500m², ce sont 50 concessions et mini-concessions qui seront implantées.

La périphérie sera arborée afin d'isoler le projet de l'habitat en place et à venir. C'est ainsi que 2 000 m² seront aménagés en zone paysagère.

Une zone verte de 1 500 m² sera prévue pour un agrandissement ultérieur.

Un jardin du souvenir ainsi qu'un ossuaire seront également aménagés dans la partie existante du cimetière.

Afin de tenir compte de la réglementation en vigueur, une étude hydrogéologique et sanitaire du terrain a été réalisée. Les travaux devraient débuter en 2012.



■ Un défibrillateur à votre disposition.



La municipalité vient de faire installer un défibrillateur au centre bourg. Situé près de la salle socioculturelle, de la mairie et des installations sportives, il est facilement accessible. « *Il s'agit d'un appareil semi-automatique, placé dans une armoire tempérée à 16°, équipé d'une alarme sonore et signalé de nuit par un témoin lumineux* » souligne Marcel Stéphan, conseiller chargé du dossier.

Il faut savoir en effet qu'en cas d'arrêt cardiaque, chaque minute qui passe voit les chances de survie de la victime diminuer de 10%. L'emploi du défibrillateur peut donc se révéler vital en attendant l'arrivée du SMUR. « *L'appareil peut être utilisé par tout le monde, poursuit Marcel Stéphan, il suffit de tirer la poignée pour l'allumer* ». Le défibrillateur se met alors à parler et donne les consignes à l'utilisateur.

Trois séances de formation à son utilisation sont prévues. La première a eu lieu le 14 septembre pour les intervenants des associations de la commune. Une autre a été proposée au personnel communal et aux élus le 19 octobre. La dernière, le mercredi 26 octobre à 18H30, sera ouverte à tous ceux qui voudront s'initier au maniement de l'appareil.

Première étape pour assurer la survie, l'utilisation du défibrillateur se fait dans l'attente de l'arrivée des secours qu'il est important d'appeler au 15, au 18 ou au 112.

Fin du chantier Hent Lenn.

Après plusieurs mois de chantier, les travaux engagés par la CCPF entre le giratoire de Menez-St-Jean et la route de Kerouter se sont achevés cet été : enfouissement des réseaux, réfection de la chaussée, du tourne-à-gauche et création de trottoirs. C'est maintenant en toute sécurité que les piétons et notamment les collégiens et lycéens utilisant le car scolaire, peuvent circuler sur cet axe très fréquenté aux heures de pointe.



■ Permanences du maire et des adjoints

Michel LAHUEC	MAIRE	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 11h – 12H30
Jean-François DANIEL	Affaires sociales – Jeunesse - Communication	Le vendredi : 10H30 – 12H
Patrice JAN	Travaux – Voirie – Personnel technique	Le lundi : 9H - 10H
Elisabeth AUFFRET	Finances – Economie – Ecole - Tourisme	Le mercredi : 10H30 - 12H
René GLO	Urbanisme - Environnement	Le mardi : 11H – 12H
Patrick COUSTANS	Vie associative – Loisirs - Sports	Le lundi : 11H – 12H30

■ Autres permanences

Assistante Sociale	2ème et 4ème mardi du mois à partir de 14 H	Prendre RV au : 02 98 76 24 21
Mission locale pour l'emploi du Pays de Cornouaille (MLPC)	1er et 3ème jeudi du mois de 9H45 à 10H45. Pour les jeunes de 16 à 25 ans	Prendre RV au : 02 98 51 61 27
Architecte : M. Quinio	2 jeudis par mois de 16H à 17H	Prendre RV au : 02 98 54 60 09
Centre local d'information et de coordination (CLIC)	Pour les plus de 60 ans : infos, conseils, réponse à vos questions. (Sur rendez-vous)	Audrey DEBELUT 02 98 51 61 27 clic@ccpaysfouesnantais.fr

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi 9H-12H30 / 14H-17H

Horaires de la déchetterie de Kerambris

Du 1er avr au 30 sep : 9H-12H / 13H30-18H30

Du 1er oct au 31 mar : 9H-12H / 13H30-18H

Horaires de la bibliothèque

Mardi-Mercredi-Vendredi : 16H30 - 18H

Samedi : 10H30-12H / 16H30-18H

Ty Lutins

Accueil des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents,

le jeudi de 9H30 à 11 H30 à la crèche « Bateau bleu ». **Contact : Murielle GUILLEMER - 06 88 76 67 46**



Espace jeunesse, rue de la fontaine.

Renseignements auprès des animateurs :

Axell au 06 38 36 26 64

Daniel au 06 76 74 46 05

Ou sur le site www.ej29950.new.fr

Horaires d'autorisation des activités bruyantes :

En semaine, de 8H30 à 12H15 et de 13H45 à 19H30

Le samedi, de 9H à 12H15 et de 13H45 à 19H.

Le dimanche et jours fériés, de 10H à 12H.

■ Vie scolaire

Rentrée scolaire 2011/2012

L'école comptabilise 169 élèves, 7 enseignants, 4 ATSEM, une responsable de la garderie et de la cantine scolaire et une personne mise à disposition par l'entreprise de restauration pour l'aide au service du repas de midi.

Répartition des classes :

Madame Nolwenn Nédelec : 15 PS1 + 13 PS2

Madame Carole Donnart : 10 PS2 + 16 MS

Monsieur Jean-Jacques Taloc : 24GS

Madame Pascale Quilfen : 18 CP

Madame Françoise Guillerm : 24 CE1

Madame Magali Sanselme : 13 CE2 + 12 CM1

Madame Sanselme, pour son poste de Directrice, est déchargée de ses cours deux matinées par semaine. Pour celles-ci elle est remplacée par Madame Maray.

Monsieur Le Chevalier : 10 CM1 + 14 CM2

La commune a acheté un jeu pour la cour sous forme d'une petite maison destinée aux élèves de maternelle. Elle s'ajoute à la piste cyclable tracée au printemps.

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 juillet 2011

Tarifs des services périscolaires.

Le prix moyen de revient par repas (denrées+frais de fonctionnement+frais de personnel) est de 6,06 €. La commune participe donc à hauteur de 3,18 € par repas.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de restauration scolaire et de garderie périscolaire de 1,5%.

Restaurant scolaire	Tarifs 2011-2012	Tarifs majorés
1er et 2ème enfant	2,88 €	3,60
Famille de 3 enfants	2,71 €	3,39
Adultes	4,66 €	5,82
Fourniture d'une serviette de table	4,00 €	

Garderie périscolaire	Tarifs 2011-2012	Tarifs majorés
Le matin et le soir jusqu'à 18h30	2,29€	2,86
Le matin	1,13€	1,41
Le soir jusqu'à 18h30	1,39€	1,74
Le soir de 18h30 à 18h45	2,26€	2,83
Le soir de 18h45 à 19h00	2,26€	2,83

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour et 2 voix contre, vote les tarifs présentés ci-dessus pour le restaurant scolaire et la garderie périscolaire, pour l'année 2011-2012.

Vacances de l'année scolaire 2011-2012

VACANCES	Début des congés	Date de reprise
TOUSSAINT	Samedi 22 OCT 2011	Jeudi 3 NOV 2011
NOËL	Samedi 17 DEC 2011	Mardi 3 JAN 2012
HIVER	Samedi 11 FEV 2012	Lundi 27 FEV 2012
PRINTEMPS	Samedi 7 AVR 2012	Lundi 23 AVR 2012
ETE	Jeudi 5 JUIL 2012	Mardi 4 SEP 2012

Le vendredi 18 MAI 2012 ne sera pas travaillé (pont de l'Ascension).

En contrepartie, la classe aura lieu le mercredi 9 MAI 2012.

Des modifications dans le transport scolaire.

Le Conseil Général a décidé de revoir l'organisation du transport scolaire à compter de septembre 2011. Les inscriptions sont désormais assurées par l'entreprise de transport mandatée par le Département. Les lignes « scolaires » sont par ailleurs accessibles à tous les usagers.

Pour toute question, contacter l'entreprise de transport ou le service Transports du Conseil Général au 02 98 76 24 58.

Tarifs 2011-2012

Abonnements annuels pour les élèves demi-pensionnaires.

TARIF SUBVENTION MAXIMALE : Elève scolarisé dans l'établissement le plus proche de son domicile.

Tarif annuel : 1er enfant 200 € - 2ème enfant 130 € - 3ème enfant 65 €

TARIF SUBVENTION PARTIELLE : Elève n'étant pas scolarisé dans l'établissement le plus proche de son domicile. Tarif annuel : 1er enfant 290 € - 2ème enfant 193 € - 3ème enfant 97 €.

Pour tous renseignements concernant les transports (ligne Quimper-Bénodet...), vous pouvez consulter le site de la commune www.clohars-fouesnant.fr, rubrique « transports ».



par Philippe Rivière

■ les journées du patrimoine, 17 et 18 septembre 2011

Il n'a pas fait franchement beau, cette année, contrairement à d'habitude, pour ce dernier week-end de l'été, mais pas non plus franchement mauvais, soleil entrecoupé d'averses (ou l'inverse ?). Par chance ce fut surtout le matin que les conditions météo se sont révélées exécrables ; à Clohars nous concentrons tout l'événement des Journées du Patrimoine sur les deux après-midis du samedi et du dimanche (14h/18h), et là, le temps « a tenu ». Un temps à se promener, à visiter, dirons-nous.

Le succès populaire des Journées du Patrimoine, lui, ne s'est pas démenti, tant sur le plan national qu'euro-péen, (le concept lancé en France en 1984, a depuis été repris par le conseil de l'Europe en 1991. Aujourd'hui ce sont 50 pays qui célèbrent leur patrimoine, tous les ans, aux mêmes dates !) que sur le plan local, Clohars-Fouesnant a encore attiré du monde.

Pour de cette édition 2011, nous avons retrouvé les sites de l'an dernier : le **château de Cheffontaines** (édifice du XVIIIème, classé monument historique depuis 1958) où les visiteurs, toujours accueillis par M. le comte en personne, ont pu découvrir l'immense parc (classé lui aussi depuis 1959) avec ses plans d'eau (malheureusement asséchés pour travaux de rénovation, ce qui donnait une « impression de bras de mer à marée basse », pouvait-on entendre dans les allées) et son moulin. (Pas de comptage précis, mais beaucoup, beaucoup de monde, particulièrement le dimanche).

L'**église St-Hilaire**, au bourg, (XV, XVIème, classée depuis 1938) qui vaut vraiment le détour, tant pour son intérieur que pour son extérieur. (50 personnes le samedi, 150 le dimanche).



La chapelle du Drennec (XVI, XIXème) avec sa superbe fontaine gothique (du XVIème, classée depuis 1914) le tout posé sur un site remarquable. (80 personnes le samedi, 180 le dimanche).

Le manoir du Drennec (XVIème, presbytère de la commune jusqu'à la révolution) et son superbe parc. (80 personnes le samedi, 150 le dimanche).

Le manoir de Squvidan (XIXème) aujourd'hui domaine départemental qui abrite le musée Emile Simon, (libre d'accès en ces journées du patrimoine) qui vaut aussi le détour pour son parc. Comme l'an dernier, le dimanche, les passionnés du V.A.L.C.T (Véhicules Anciens du Léon, de la Cornouaille et du Trégor) emmenés par Jean-Noël Le Cossec, président de la section quimpéroise, se sont installés devant le manoir pour faire admirer leur belle carrosserie au public. (190 personnes le samedi, 604 le dimanche - effet vieilles voitures - ce chiffre est particulièrement impressionnant, (et en deçà de la réalité car il tient compte des entrées au musée, et l'on sait qu'il y a des personnes qui ne sont venues au parc que pour les voitures), car il est établi sur 3 heures ! Squvidan (Conseil Général) ayant fermé à 17h, alors que les autres sites étaient ouverts jusqu'à 18h).

Expo à la salle socioculturelle, de la section généalogie, jusqu'alors présente dans la chapelle du Drennec, qui a dû emménager au bourg devant l'importance de l'exposition (arbres généalogiques, photos anciennes sur la région) cette année. Foen Izella (histoire locale) y présentait ses publications également. Quelques costumes féminins (adultes et enfants) sont venus compléter cette déjà riche exposition. (Elle n'a pas trouvé son public le samedi, 20 personnes, où plutôt c'est le public qui n'a pas trouvé l'expo, malgré le fléchage, le dimanche l'info a mieux circulé, 100 personnes).

Les 2 navettes, en liaison permanente entre tous les sites, ont connu le succès habituel, (dommage que nous n'ayons pas compté les voyageurs) elles ont parcouru 150 kms chacune !



En résumé, un beau succès populaire, avec des gens venus de partout (du canton bien évidemment, mais on en a vu du Cap Sizun, de Brest, de Gourin... plus des touristes français et étrangers) ; ce qui fait le succès indéfectible des journées du patrimoine, c'est que, même à programme égal, le public, lui, change tous les ans.



Merci aux propriétaires :

M. le comte, Hervé de Cheffontaines, M. Bodinier (manoir du Drennec), au Conseil Général du Finistère, et à tous ceux qui ont œuvré (professionnels et bénévoles) ou aidé d'une manière ou d'une autre pour ces deux jours : les membres du conseil municipal qui ont su se rendre disponibles pour l'événement ; le personnel technique communal, M. le Stum (directeur du musée départemental breton) Laurence Le Mao et Yannick Connan (Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie) pour l'église ; Renée et Jean-Yves le Corre ainsi que Rémy Toulgoat (amis de la chapelle) pour la chapelle du Drennec ; Jean Noël Le Cossec (V.A.L.C.T) ; Yvonne Nicolas (Foen Izella) ; Raymonde Philippe (généalogie) ; M. et Mme Guéguen (prêt des costumes bretons) ; Sté Armor Lux (Quimper) et Christelle Forveille (couture services à Clohars-Fouesnant) pour le prêt de mannequins ; Michel Le Bihan (garage Motrio, Clohars-Fouesnant) et Gilbert Coriou (parking manoir du Drennec) ; Marielle Bodivit (2ème parking manoir de Squvidan) ; enfin, un merci tout particulier à Gilbert Hélias (élagage, entretien de jardins, à Clohars-Fouesnant) pour son intervention de dernière minute...

■ L'été, de la chapelle à l'église

Incontournables durant l'été, les amis de la chapelle du Drennec, outre les traditionnels pardons - St-Alar, le pardon des chevaux (3 juillet) et celui de Notre Dame du Drennec (15 août) qui ont tous deux connu, sous le soleil, un joli succès populaire - nous ont présenté un beau programme de concerts, de la mi-juin à fin août. Toujours en libre participation, il y en a eu pour tous les publics : Instrumental, (classique, celtique, renaissance) chanson française, chant a cappella (Clarisse Lavanant, tout simplement sublime) ont vibré sous les voûtes de la chapelle (à l'acoustique sans pareille, reconnue de tous les artistes qui s'y produisent). Une artiste comme Nolwenn Arzel (harpe celtique) proposait même 2 dates, du coup, d'un commun accord, elle a fait honneur à l'église en juillet et à la chapelle en août.



Comme tous les étés également, en juillet et août, les mardis, jeudis et dimanches, de 16h à 18h, la chapelle était ouverte au public. Jean-Yves le Corre, qui a assuré les permanences, note un net recul des visiteurs par rapport à 2010, même si en juillet, pourtant, ce fut légèrement mieux, il a accueilli 64 personnes... contre 63 l'an passé ! (On a dit léger!) Mais en août c'est 96 contre 137, là, le déficit de pèlerins est indéniable !

Idem pour l'église, (ouverte de 14h à 19h du 24 juillet au 21 août, tous les jours sauf le samedi) où Laurence le Mao, notre guide, a vu aussi une baisse sensible de la fréquentation (280 contre 400 en 2010, sur la même période).

Qu'importe, que se soit pour l'église ou la chapelle l'important dans cette démarche, c'est d'ouvrir...

■ Domaine de Squvidan : des animations pour tous !



Cet été, plusieurs manifestations (gratuites) se sont déroulées dans le parc, à l'initiative de la commune.

Un concours de peintres amateurs. Le samedi 4 juin avait lieu un concours, sur le thème de l'arbre. Une vingtaine de participants, disséminés dans les allées du domaine, se sont directement inspirés des arbres bordant les allées. En fin de journée, le 1er prix fut attribué à Sylvie Beuze, et deux autres prix à Louis Kerboul et Leonardi Janin. Participaient aussi à l'animation le Bonsaï Club de Cornouaille et la section Art Floral d'ACDL qui exposaient leurs plus belles créations.

Théâtre en plein air. Environ 130 spectateurs sont venus applaudir la

représentation de « Feydeau café concert », accompagnée de chansons d'Yvette Guilbert, et interprétée par des comédiens remarquables. Cette pièce faisait partie de la tournée cantonale de l'Archipel de Fouesnant.

Concert de chansons françaises. Ce concert de Corentin Rotureau, le 9 août, a connu un grand succès : une vingtaine de chansons interprétées par ce jeune auteur-compositeur ont ravi le public.

Cinéma en plein air. Il y a trois ans, le manoir a été le cadre du tournage du film « Le chant de la baleine », court-métrage réalisé par Catherine Bernstein. Le soir du 17 août, une projection du film était organisée en plein air, devant plus de 200 spectateurs. Un diaporama des Amis de Squvidan a précédé le film.



À l'initiative de Jean-Yves Corroller, conseiller référent à la Sécurité routière, la municipalité a fait installer un cinémomètre du 13 au 28 septembre dans le bourg de CLOHARS -FOUESNANT. Placé successivement sur différents axes du bourg, cet appareil avait pour but de rappeler la nécessité de respecter la limitation de vitesse en agglomération. Cette limitation se justifie par les différentes infrastructures drainant du public : l'école, l'espace-jeunes, la salle socioculturelle, les résidences de personnes âgées ou handicapées, l'espace de sport et de loisirs, etc..., ainsi que par la présence de plusieurs lotissements périphériques.

Dans cette zone de circulation partagée, la limitation de vitesse permet de diminuer le risque d'accident et sa gravité. « Il faut savoir en effet qu'un véhicule roulant à 50km/h a besoin de 26 mètres pour s'arrêter, alors qu'il ne faut que 13 mètres à un véhicule roulant à 30 km/h » déclare J.Y. Corroller.

Cette opération entraine dans le cadre d'une des priorités de la municipalité : la sécurité sous toutes ses formes, et spécialement sur les axes routiers de la commune. Un compte-rendu de l'expérience sera fourni à la commune par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), nous en ferons part dans le bulletin municipal de janvier.

Pour clore l'opération, avec la participation de Daniel et Axell, animateurs de l'espace jeunesse, une animation spéciale était proposée aux jeunes le mercredi après-midi 28 septembre. Une vingtaine de jeunes ont ainsi pu participer à plusieurs ateliers animés par des intervenants de la DDTM : atelier « alcool », atelier « simulateur 2 roues » et enfin atelier « quizz » pour les plus jeunes.

Retrouvailles au repas des anciens



Entouré de membres du CCAS, le maire félicite les doyens de l'assemblée, Mme Marie Le Loc'h et M. Jacques Agostini.

À l'occasion du repas des anciens qui s'est déroulé le 9 octobre, le CCAS a rassemblé 110 invités. Ce dimanche, les aînés ont participé dans la bonne humeur au repas annuel préparé par le traiteur M. ICKX, de l'épicerie des Halles. Au cours de son mot d'accueil, le maire a évoqué la disparition de Mme Solange Provost, née en 1911, qui était la doyenne de la commune. Puis c'est dans une ambiance festive que les invités, entourés des élus et des membres du CCAS, ont passé cet agréable moment de convivialité. Dans la matinée, les membres du CCAS avaient distribué 40 colis repas au domicile des personnes ne pouvant se déplacer pour raison de santé.

Aide aux leçons : appel aux bénévoles



L'aide aux leçons a repris en septembre avec un groupe de 4 bénévoles le lundi : Mauricette Coppeaux, Marc Laziou, Jean-Claude Le Person et une nouvelle intervenante, Marine Poulain, étudiante. Le jeudi, l'aide aux leçons est assurée par un seul bénévole, Jef Leroux, également nouveau venu. Afin de continuer à assurer cette action le jeudi, Patricia DA SIVLA, conseillère municipale chargée des activités enfance-jeunesse, lance un appel aux bénévoles pour le jeudi. « Il manque 3 à 4 personnes car le jeudi est le jour où il y a le plus d'enfants à la garderie, donc à vouloir bénéficier de cette aide », déclare-t-elle. Elle précise aussi qu'il s'agit d'aider les enfants, du CP au CM2, en petits groupes, à faire leur travail du soir.

Contact : Patricia au 02 98 54 83 73.

Jumelage : des échanges prometteurs



Un binioù, une bombarde, et voilà les bretons et les irlandais unis dans une gavotte endiablée!

Après le voyage à Oranmore (Irlande) d'une délégation de Cloharsiens, c'était au tour d'un groupe de 13 Irlandais de venir prendre contact avec notre commune le 29 septembre. Un accueil chaleureux leur fut réservé lors de cette première soirée par la municipalité et le comité de jumelage. Puis, au cours de leur séjour, nous invités ont pu découvrir les curiosités de notre commune, mais aussi celles de la région proche : la ville close de Concarneau, le centre historique de Quimper, Pont-Aven, ... Des liens se sont créés et le souhait de réaliser le projet définitif de jumelage s'est manifesté de part et d'autre. « Dès 2012, nous allons démarrer les formalités de mise en place du jumelage », confiait à l'issue du séjour Elisabeth Auffret, présidente du comité.

La médaille d'honneur de la famille à Annick de Laage



Samedi 27 juillet, la famille de Laage, demeurant à Pennan-guer à Clohars-Fouesnant, était réunie à la salle socioculturelle à l'invitation du maire : il s'agissait en effet de remettre à Mme Annick de Laage, en présence de son mari Benoît, de 5 de leurs 9 enfants et de quelques amis, la médaille d'honneur de la Famille française.

Au nom du Préfet du Finistère, Michel Lahuec, maire, décorait la médaille à Mme de Laage, après avoir évoqué le parcours exemplaire de cette famille nombreuse. Très émus par cette distinction faite à leur mère, les 9 enfants, Amélie, Camille, Augustin, Guillaume, Anne, Marie, Joseph, Marguerite et Magdeleine, nés entre 1978 et 1991, ont partagé ce moment de bonheur, de près ou de loin.

Lancement de l'opération « Redevance incitative »



Le bulletin municipal de janvier 2011 ayant déjà fait une large place aux objectifs de la nouvelle facturation, nous rappelons ici le calendrier prévu pour la mise en place de l'opération :

2011 : de septembre à novembre, des ambassadeurs du tri de la CCPF se rendent dans tous les foyers pour les informer et les équiper.

2012 : 2012 sera une période test au cours de laquelle les usagers se familiarisent avec le nouveau dispositif. Une simulation de facture sera proposée début 2013.

2013 : au 1er janvier 2013, le nombre de ramassages de bac / d'ouvertures des colonnes entre dans le calcul de la redevance incitative, qui sera effective l'année suivante.

2014 : Les administrés recevront leur première facture en redevance incitative. Cette facture sera basée sur le nombre de ramassages de bacs (et sur le volume : 120 ou 240 l), ou le nombre d'ouvertures de colonnes effectués en 2013.

■ Une APE très active au sein de l'école

Au cours de l'année 2010/2011 l'APE (*Association des Parents d'Elèves*) a versé la somme de 8 411.03 € à l'école pour différentes activités. Cette somme a permis la parution de 4 numéros du Petit Ecolier, journal de l'école auquel participent les enfants, l'achat de clés USB et de lecteurs CD pour chaque classe. Des activités comme la voile et l'équitation ainsi que les transports ont également été subventionnés par l'APE, sans oublier les achats de Noël. Plusieurs actions ont été réalisées pour permettre le versement de cette somme notamment la vente de gâteaux le Vendredi soir ainsi que le marché de Noël, le bal costumé, sans oublier la kermesse qui permet de récolter une bonne partie de cette somme. Pour la prochaine année, toutes ces actions seront reconduites. Lors de l'Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu : Rémi LE DIOURIS devient Président, Philippe COSQUERIC, Trésorier, Natacha ROBIN, Secrétaire, Jérémie GUILLOT, Vice-Président, Céline VINCOT, Secrétaire Adjointe et Nathalie GUYADER, Trésorière Adjointe.

■ Reprise à l'école de rugby

L'école de rugby a retrouvé les terrains pour la septième année. Cette saison, trois éducateurs mènent les entraînements sur le terrain de sports de Clohars-Fouesnant, le samedi de 13H45 à 16H. Les enfants, âgés de 5 à 13 ans, sont au nombre de 28. Responsable de l'école de rugby, Dominique Coppeaux explique que « l'objectif est d'apprendre les règles fondamentales du rugby aux petits : respect de ses adversaires, de ses partenaires, de l'arbitre ». « C'est aussi un sport qui nécessite écoute et discipline, et dans lequel l'esprit de groupe est indispensable », ajoute-t-il.

On peut encore s'inscrire au 06 12 58 15 15.

■ Forum des associations : un grand choix d'activités !



Samedi 10 septembre, la salle socioculturelle n'a pas désempilé à l'occasion du forum des associations. La plupart des associations de la commune, culturelles et sportives, étaient représentées et un flux régulier de visiteurs est venu s'informer sur les nombreuses activités proposées. Vous pouvez retrouver la liste des associations, ainsi que les coordonnées des responsables, sur le site www.clohars-fouesnant.fr, rubrique « Vie associative ».

■ Reprise de la saison à la Galoche

Après avoir remporté la coupe de Quimper l'an dernier, le club cloharsien accède au groupe A avec la meilleure attaque : 71 buts ! Trois défaites seulement à noter sur la saison. L'objectif cette année est de maintenir l'équipe dans ce groupe. A cet effet, plusieurs recrues ont intégré l'effectif.

Coordonnées de la mairie :

Place de la Mairie-29950 CLOHARS-FOUESNANT.

Tél : 02 98 54 60 09

E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr

Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

■ A.C.D.L. participe aux animations estivales



L'Association Arts Créatifs, Découvertes, Loisirs, s'est manifestée cet été par la mise en place de 2 animations.

Lors de la manifestation du 13 juillet, organisée par la Mairie, l'Association a proposé un moules-frites-crêpes dans la cour de l'école, remportant un réel succès populaire.

Le dimanche 28 août un troc-puces était organisé dans les mêmes lieux. Ce fut une belle réussite : la totalité de l'espace était investie par les exposants et quelque 700 visiteurs sont venus chiner. Une tombola gratuite, avec tirage toutes les 2 heures, a permis de distribuer une soixantaine de lots.

D'autre part, la section Art Floral a exposé une quarantaine de compositions originales au Manoir de Squividan lors de l'ouverture au public, tandis que la section Poterie a présenté des œuvres représentatives au salon des Arts.

Pour les responsables associatifs les objectifs sont atteints : s'autofinancer pour le fonctionnement des sections, accompagner, dans une démarche dynamique, la Mairie, dans son effort d'animation. Il convient de remercier tous les bénévoles qui se sont investis sans compter dans ces actions motivantes.

■ Salon des arts : une expo riche en couleurs !



Les lauréats des prix du jury

Le 22 août, à la salle socioculturelle, se déroulait la remise des prix du Salon des Arts, exposition regroupant peinture, dessin et poterie et ouverte aux artistes amateurs de la région. A cette occasion, le maire remerciait et félicitait tous les exposants avant de procéder à la remise des prix. Plusieurs centaines de personnes se sont déplacées

durant les 4 semaines d'exposition, pour venir découvrir des œuvres originales et de qualité. Le prix du public « peinture » a été attribué à Françoise Scoarzec pour son tableau « Potée d'oignons », ex aequo avec Joël Doudoux pour sa « Rue sans téléphone mobile ». En poterie, le 1er prix a été décerné à Monik pour sa création « Nessay ».

Lors du vernissage du salon, les prix du jury avaient été remportés par Nicole Cerruti pour son « Orager sur le Letty », par le jeune Killian Touchard pour « Marais de Moustierlin » ainsi que par Marie-Renée pour ses personnages en céramique.

Dans le même temps, un concours de poésie était organisé sur le thème de l'arbre. Il a été difficile au jury de départager la quarantaine de concurrents. C'est finalement Gilles le Bourhis, de Trégunc, qui a remporté la palme. Lu par Yann Dénece au cours de la remise des prix, son poème fut très applaudi.

■ En bref

- Séance d'initiation à l'utilisation du défibrillateur ouverte à tous le **mercredi 26 octobre à 18H30** à la salle socioculturelle. S'inscrire en mairie.
- Une réunion publique sur l'élaboration du PLU - (Plan Local d'Urbanisme) aura lieu le **lundi 7 novembre à 18 H** à la salle socioculturelle. **Ordre du jour : présentation du PADD** (Projet d'Aménagement de Développement Durable).
- Retrouvez le contenu du PADD sur le site de la Commune www.clohars-fouesnant.fr rubrique « La commune », onglet « Projet PLU et PADD ».
- L'association A.C.D.L. lance un **atelier photo**. Initiation à la prise de vue, au traitement informatique de l'image. Pour débutants. Séance ouverte à tous, salle socioculturelle le **vendredi 4 novembre à 18H**, Contact : 06 63 92 20 90.

Responsable de la publication :
Michel Lahuec, maire.

Coordination et rédaction :
J-F Daniel, adjoint au maire, et la commission communication.

Bulletin municipal imprimé sur papier recyclé.

